

Objet : Demande d'audience

Madame la Ministre de l'Écologie, du
Développement durable et de l'Énergie

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 Paris-La-Défense Cedex

Madame la Ministre,

Nous sollicitons une entrevue que nous espérons rapide, tant les sujets que nous souhaitons évoquer avec vous nous paraissent urgents pour l'Établissement Météo-France et ses agents que nous représentons.

53 implantations sur les 105 que comptait l'Établissement avant la mise en œuvre de la réorganisation territoriale, auront d'ores et déjà été supprimées d'ici la fin d'année 2015. Ces 53 implantations supprimées signifient une perte considérable tant techniquement, du fait de la diminution de la présence humaine locale, que socialement avec la réorientation des agents impactés par les fermetures. Dans le but d'arrêter ce gâchis, les organisations syndicales de Météo-France maintiennent leur exigence de moratoire concernant cette réforme territoriale et vous demande de renoncer aux 7 fermetures prévues en 2016.

Techniquement, le bilan des réorganisations « métiers » qui ont été mises en œuvre dans le même temps que la réorganisation territoriale démontre que toutes les craintes que nous avons pu exprimer ces dernières années étaient fondées. Les outils ne sont pas au niveau d'exigence attendu, les interventions humaines dans cette chaîne de prévision ne sont plus valorisées comme elles pourraient l'être. Il s'ensuit, de plus, une perte de sens des métiers fortement préjudiciable tant pour la bonne marche de l'Établissement que pour la santé des agents.

De nouvelles réorganisations concernent maintenant de nombreux autres services avec mutualisation et centralisation des tâches comme les services informatiques ou de la climatologie. Là aussi les personnels sont touchés de plein fouet car localement le travail disparaît ou perd de son intérêt, alors qu'au niveau central la charge de travail augmente sans moyens supplémentaires suffisants, mettant également en péril des fonctions indispensables à l'Établissement. De plus, la direction de Météo-France a lancé récemment une réorganisation de la recherche météorologique, avec une vision uniquement comptable et dans un but de rentabilité à court terme. Après le gâchis de la fermeture de la Veine Hydraulique, dont l'équipe était internationalement reconnue, les risques de cette réorganisation du CNRM sont importants : délitement des liens entre recherche et opérationnel, cloisonnement de services désormais en concurrence, baisse d'efficacité des chercheurs qui, dans le futur, seront occupés à résoudre des problèmes administratifs et informatiques.

Après le passage successifs de deux PDG entre 2005 et 2014 ayant pour seul mandat de mettre en œuvre ces réorganisations en parallèle d'une forte réduction des effectifs (-432, près de 15% de l'effectif) nous avons vu l'arrivée d'un troisième PDG mandaté pour achever les fermetures de centres, poursuivre l'automatisation à outrance tout en mettant en place une politique d'emploi

encore plus drastique, -85 en 2014, et une trajectoire annoncée pour les 3 prochaines années de -240 ETP, ce qui porterait la baisse d'ici 2017 à encore -10% en à peine 4 ans.

Cette trajectoire est d'autant plus mal vécue par les personnels de l'Établissement que partout le gouvernement met en avant son volontarisme environnemental en vue de la COP21. Alors qu'ils auraient pu s'attendre à une inflexion dans l'entreprise de démolition qu'ils subissent depuis maintenant 10 ans, au contraire, la réduction d'effectifs s'accélère au-delà du niveau moyen du ministère, très au-delà du supportable oserions nous ajouter.

A ces restructurations et suppressions d'effectifs¹ s'ajoutent des baisses de budget. Or, les congrès de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) montrent qu'investir un euro dans les services météorologiques et climatiques permet 7 à 10 euros d'économies en services rendus à la société. En tant que météorologues bien sûr mais également en tant que citoyen, nous vous demandons d'investir dans l'avenir.

Nous ne nous résignons pas à la casse de notre Établissement. Nous vous demandons instamment de stopper l'hémorragie des effectifs et de réaffirmer le rôle du service public météorologique en redonnant toute sa place à l'humain, à l'expertise métier technique et scientifique qui fait la force de notre établissement et à l'échelon local dans l'organisation de nos métiers.

Dans ce contexte, la perspective de mise en place du RIFSEEP est particulièrement mal venue. En effet, les fonctions assurées à Météo-France sont essentiellement techniques et demandent des compétences pointues sur des sujets spécifiques, qui s'acquièrent par des années de pratique. Les régimes indemnitaires des corps de Météo-France sont en conséquence spécifiques et doivent être adaptés au fonctionnement de l'Établissement ; une individualisation des indemnités n'aurait aucun sens et pourrait s'avérer nuisible pour la performance collective. Nous vous demandons de tenir compte de nos spécificités afin que les corps de Météo-France (corps propres d'Ingénieurs des Travaux et de Techniciens Supérieurs, IPEF, chargés de recherche notamment) soient exclus du RIFSEEP.

Nous souhaitons nous entretenir avec vous de toute urgence sur ces problématiques.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre demande, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération .

Pour Solidaires-Météo,
José CHEVALIER



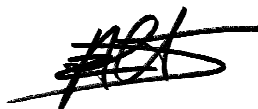
Pour le SNM-CGT,
Vincent LORNE



Pour le SNITM-FO,
Jérôme LARTISANT



Pour la CFDT-Météo,
Lionel ALTHUSER



¹ Le pdg sortant, présentant le budget de 2013 en Conseil d'Administration du 30/11/2012 indiquait que les « objectifs ne seront pas faciles à atteindre car l'Établissement est entré dans une phase où il n'existe plus beaucoup de marges de manœuvre : il sera désormais nécessaire de considérer de façon très attentive, dans chaque service, chaque départ afin de gérer les ressources au plus près. Il est sans doute possible d'être plus efficace, mais l'Établissement devra aussi conduire une analyse sur le socle indispensable d'activités. Il s'agira, là aussi, de faire des choix, par exemple d'accepter de ne plus faire telle ou telle activité. 2013 doit être une année de réflexion sur ces points. » (cf. p6 du PV)